



# ville d'Annay

Annexe de "La Vie Annaysienne"

# COMPTE-RENDU

**RÉUNION DU  
12 AVRIL 2018**

## Présents :

Monsieur TERLAT Yves  
Madame MOREN Michèle  
Madame BEAUCOURT Astrid  
Madame DUPAYAGE Angèle  
Monsieur CHATELAIN Lucien  
Monsieur DANCOISNE Albert  
Monsieur DEDOURGE Tony  
Monsieur MATTEI Daniel  
Monsieur GAPENNE Marcel  
Madame CROMBEZ Nadia  
Madame DEMEYERE Martine  
Monsieur DRUELLE Claude  
Monsieur BRULIN Frédéric  
Monsieur FROISSART Pascal  
Madame WATTIEZ Laurence  
Monsieur LELEUX Pascal  
Monsieur KUSNIREK David  
Monsieur BOURSIER Yves

## Excusés :

Madame SOWINSKI Yvelise  
*(pouvoir à Monsieur DANCOISNE)*  
Madame DELANNOY Nathalie  
*(pouvoir à Monsieur DEDOURGE)*  
Monsieur VANDENBORREN Jean Claude  
*(pouvoir à Madame DEMEYERE)*  
Monsieur LEGRIN Alain  
*(pouvoir à Monsieur CHATELAIN)*  
Madame PARISOT Michèle  
*(pouvoir à Monsieur FROISSART)*  
Madame CHRISTMANN Chantal  
*(pouvoir à Monsieur GAPENNE)*  
Madame SEGARD Marie  
*(pouvoir à Monsieur KUSNIREK)*  
Monsieur BIDAULT Bernard  
*(pouvoir à Monsieur BOURSIER)*  
Madame SWINIARSKI Andrée  
*(pouvoir à Monsieur LELEUX)*



Une minute de silence a été observée en hommage à Désiré Cerf qui fut conseiller municipal de 1989 à 1995.

Monsieur le Maire a évoqué le mois de la mémoire qui regroupera plusieurs événements autour de la traditionnelle commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale : visite du Struthof, une exposition du 29 avril au 9 mai par les associations locales de mémoire, l'ONAC et la FNDIRP, l'inauguration des vingt deux nouvelles plaques de rues portant le nom d'un « héros » le 8 mai prochain. Un énorme travail réalisé par un groupe d'élus avec les associations Mémoire et Racines, le Souvenir Français et les Anciens Combattants.

Le parcours du cœur emmènera cette année les participants sur le site de la cimenterie Vicat jusqu'au terroir d'Estevelles, une manière de faire connaître les sites qui font l'objet d'un projet de mise en valeur du cheminement visant à relier le parc de la Souchez et celui de Wingles.

Récemment, 700 arbres et arbustes ont été plantés au cavalier minier de la cité Leclerc / Cité du Maresquais. Deux arbres particuliers ont également été plantés à l'école Péri/Curie avec Madame Deletrain, ancienne directrice de l'école. Ces deux pommiers proviennent de deux arbres (issus des dommages de la première guerre mondiale) plantés à l'époque par Madame Deletrain, son père et les élèves dont elle avait la charge.

Cinq mille marathoniens, relayeurs ou marcheurs traverseront Annay à l'occasion de « la route du Louvre » le 13 Mai prochain. Les associations et les bénévoles seront sollicités pour encadrer la bonne tenue de ce rendez vous.

Le projet du Camus a été évoqué lors du dernier comité de suivi du patrimoine minier inscrit à l'UNESCO. La Mission Bassin Minier a conduit une étude de requalification en logements. Le projet doit cependant être global et intégrer l'espace libre, l'ancien restaurant et la rénovation de l'école Curie sur laquelle la Municipalité travaille.

Concernant la CALL, les élus communistes et républicains réclament la gratuité du futur « BHNS ». C'est possible et cela servirait la réussite des investissements en cours. Ce choix ne doit pas être opposé à la satisfaction des autres besoins essentiels de la population. Sur les questions de santé, il est utile de rappeler l'urgence d'un nouvel hôpital et d'une organisation du système de santé qui répondent aux immenses besoins de notre population. Un manifeste pour une santé restaurée dans le bassin minier, a été établi par un collectif auquel Madame Dupayage apporte son concours. La pétition a recueilli plus de 10 000 signatures. L'association des Communes Minières a confirmé son soutien. Nous ne pouvons pas nous résigner à l'abandon de notre territoire par l'Etat ni devant la fatalité des chiffres qui peuvent être inversés.

Ce lundi 16 avril 2018, neuf annaysiens ont été tirés au sort sur les listes électorales de la ville en vue de la constitution du jury d'assises : ACHALHI Atmane, DE WESTERLINCK Jonathan, LOUART-MULIER Dominique, BILLET-MILLIEN Valérie, DELCHIDRE Claude, DUFLOS Ghyslaine, DEGORGUE Célia, WIERZBA Richard et DEVILLE Richard.

### 1. BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES – ANNÉE 2017

Conformément à l'article 11 de la loi du 08 février 1995 et à l'article L.2214-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil a approuvé à l'unanimité le bilan des opérations immobilières de la commune en 2017.

### 2. COMPTE DE GESTION – ANNÉE 2017

*Monsieur le Président sort de la salle et confie la présidence de l'assemblée à Madame MOREN.*

Madame BEAUCOURT, Adjointe aux Finances et au Personnel a rappelé que le compte de gestion présenté était établi par la Comptable du Trésor Public, en vertu du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable. Ce compte de gestion 2017 a été approuvé à la majorité.

Contre : M.M. Swiniarski - Leleux - Kusnerek - Bidault - Segard - Boursier

### 3. COMPTE ADMINISTRATIF ANNÉE 2017 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le compte administratif de l'année 2017 qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 595 952,90 € et un excédent d'investissement de 33 840,96 €, a été approuvé à la majorité. Il a été proposé d'affecter 195 952,90 € en réserve au compte 1068 de la section d'investissement et le solde soit 400 000,00 € en recettes à la section de fonctionnement.

Monsieur LELEUX a questionné sur l'éligibilité de la commune à la Dotation de Solidarité Urbaine. Madame BEAUCOURT lui a expliqué qu'il s'agissait d'une erreur d'imputation et que la commune bénéficiait de la Dotation de Solidarité Rurale et non de la Dotation de Solidarité Urbaine. Monsieur LELEUX a demandé à quoi correspondait l'article 7328, intitulé « autres reversements de fiscalité ». Monsieur DUFOUR a informé qu'il s'agissait d'un reversement de la CALL, lié à un rappel courant sur les années 2010 à 2014. Monsieur LELEUX a fait remarquer qu'il ne trouvait pas le même montant de produits issus des cessions immobilières. Monsieur DUFOUR l'a informé qu'en sus des cessions de terrains, il y avait eu des cessions de véhicules (la commune s'est séparée de véhicules utilitaires dégradés). Il a informé que la trésorerie a demandé leur imputation sur cette ligne.

Contre : M.M. Swiniarski - Leleux - Kusnerek - Bidault - Segard - Boursier

*Monsieur le Président réintègre la séance dont il reprend la présidence.*

### 4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ANNÉE 2018

Afin de ne pas amputer le pouvoir d'achat des familles annaysiennes, il a été décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2017 et de les reconduire à l'identique sur 2018.

### 5. PROVISIONS : REPRISE DOTATION 2017 ET PROVISION 2018

Le Conseil Municipal a décidé à la majorité de la reprise sur provision de l'exercice 2017 de 150 000,00 € sur l'exercice 2018 au compte 7865 et de la constitution d'une provision d'un montant de 100 000,00 € liée au 3ème versement prévu dans la convention transactionnelle de sortie de la ZAC du Bois des Mottes avec Territoires 62 sur l'exercice 2018.

Contre : M.M. Swiniarski - Leleux - Kusnerek - Bidault - Segard - Boursier

### 6. BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal a approuvé à la majorité le Budget primitif de l'année 2018 équilibré en recettes et en dépenses à 4 680 611,56 €. Monsieur LELEUX demande pourquoi les produits des cessions qui vont être délibérées à posteriori du budget ne sont pas indiqués dans le budget prévisionnel. Monsieur DUFOUR informe que, comme le préconise la comptabilité M14, seules les recettes certaines ont été inscrites. Monsieur le Président ajoute que les produits de cessions des terrains communaux n'entrent effectivement dans les caisses de la commune qu'après la réception du visa du service des Hypothèques qui intervient après un laps de temps assez long. Monsieur LELEUX pointe une différence au niveau des subventions D.E.T.R, la somme inscrite semblant selon lui, sous-estimée au vu des dossiers déjà déposés. Monsieur le Président répond que seuls deux projets ont été retenus : l'accessibilité de l'école Curie et de l'école Wantiez, en partie.

Contre : M.M. Swiniarski - Leleux - Kusnerek - Bidault - Segard - Boursier

## 7. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal a décidé le versement de 50 % du montant de la subvention qui leur a été attribuée en 2017.

Monsieur LELEUX a demandé si l'OMCF était une association et si à ce titre elle percevait une subvention municipale. Monsieur le Président a confirmé le statut associatif mais a répondu par la négative au versement de subvention municipale. Monsieur LELEUX a demandé à Monsieur FROISSART quand il aurait le bilan financier demandé à l'association. Monsieur FROISSART lui a répondu que ce bilan était dans son casier en mairie depuis le 1er décembre

M. Dancoisne n'a pas participé au vote

## 8. SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS ÉMARGEANT À UNE SUBVENTION DE LA CALL

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité (moins les votes de MM. WATTIEZ et BRULIN, dirigeants associatifs) d'attribuer une subvention annuelle aux associations sportives sous réserve de la complétude des informations et documents administratifs qui leur sont demandés à l'appui de leur demande.

## 9. DISPOSITIF « JEUNES EN VILLE »

Le dispositif « Jeunes en Ville » est reconduit à l'unanimité. A l'identique de 2017, 24 recrutements de jeunes seront réalisés durant la période estivale de 2018 à raison de 30 à 35 heures réparties sur une ou deux semaines. Monsieur le Président a rappelé que les jeunes qui interviennent sous le même statut auprès des seniors dépendent du CCAS.

## 10. DISPOSITIF SAC ADOS- BOURSE COMMUNALE ET NOMINATION D'UN RÉFÉRENT

Le dispositif « Sac Ados » impulsé par le Conseil Départemental du Pas de Calais en direction des jeunes désireux de concrétiser des projets de vacances, est reconduit à l'unanimité en 2018. Dix bourses de 50 € seront accordées en sus aux annaysiens qui seront retenus dans le cadre de ce dispositif. Monsieur le Président a informé que l'an dernier, aucun jeune n'a fait de demande dans ce cadre.

## 11. ADHÉSION AU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS NORD-PAS-DE-CALAIS

L'assemblée a validé, à l'unanimité, l'adhésion pour un montant de 50 € à l'association « Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France ». Monsieur DANCOISNE a rappelé les partenariats et projets développés déjà.

## 12. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION AYAMA DANS LE CADRE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité la prise en charge des frais de l'association liés aux championnats de France qui se sont déroulés les 7 et 8 avril derniers à Lyon. Madame WATTIEZ a informé l'assemblée qu'Aïssa HEBIL avait brillamment fini sur la 3ème marche (sur 12 compétiteurs dans sa catégorie) et qu'il avait dignement représenté la commune.

MM. WATTIEZ et BRULIN n'ont pas pris part au vote.

## 13. MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

Le Conseil a validé, à la majorité, la création d'un sous-secteur et une modification du règlement du PLU, à la demande de Maisons et Cités, au carrefour de l'IDEAL où le bailleur va raser puis reconstruire des logements. Toutes les informations liées à cette procédure seront mises à disposition en mairie.

Contre : M.M. Swiniarski - Leleux - Kusnirek - Bidault - Segard - Boursier

## 14. TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, le tableau des effectifs des emplois permanents soumis.

Monsieur KUSNIREK a questionné sur les changements par rapport à l'an dernier. Madame BEAUCOURT lui a indiqué qu'il y avait l'inscription d'un poste de catégorie B en prévision d'un départ en retraite, d'un avis favorable pour avancement de 3 agents, de l'ajout de postes d'adjoints techniques pour répondre favorablement aux souhaits de titularisation émis (environ 10 agents) et de la suppression de 2 postes d'adjoints d'animation (prévus actuellement mais non pourvus) en raison de la suppression des TAP.

## **Un budget municipal maîtrisé sans augmentation d'impôts !**

La réunion du conseil municipal du 12 avril dernier avait pour ordre du jour principal le vote budget communal. Pour 2018, on constate une stabilité des recettes par rapport à 2017 mais ce budget sera amputé des aides liées aux contrats aidés des salariés, un manque qui pèse après les baisses de dotations des années précédentes.

Comme depuis 2014, grâce à une gestion rigoureuse, nous avons décidé de ne pas recourir à l'augmentation de la part communale des impôts. Nous allons poursuivre nos efforts pour la maîtrise des dépenses de façon à continuer les travaux d'amélioration de voirie, de l'éclairage public, de l'accessibilité et de la rénovation de l'école CURIE à la cité du Marechal Leclerc. Nous avons travaillé sur des dossiers de subventions afin d'alléger le cout de ces travaux sur le budget communal.

2018 sera aussi la dernière année pour nous acquitter de l'héritage de la dette de la ZAC du Bois des Mottes. Le projet d'urbanisation du secteur suit son cours.

Nous avons appris avec satisfaction la programmation pour 2019/2020 des interventions de la CALL visant à parfaire encore la lutte contre les débordements et inondations par des travaux sur les réseaux d'assainissement (Cité Delsaux, route Nationale, rue Mattei, le bas d'annay et le bassin d'eaux usées chemin des postes).

Un collectif composé de 24 femmes ou hommes politiques, syndicalistes et professionnels de la santé ont rédigé 13 propositions à traiter en urgence pour une santé restaurée dans le bassin minier. La situation est préoccupante dans nos hôpitaux et de nombreux habitants de notre commune n'ont pas ménagé leurs efforts pour dénoncer les carences que certains ont vécus personnellement. 10 000 signatures de soutien ont été recueillies en quelques semaines dont déjà plus de 600 pour Annay. Cela valait bien le soutien officiel de notre commune, mais cette motion a été refusée par le groupe d'opposition.

**Vos élu(e)s de l'Union Annaysienne : Yves Terlat, Michèle Moren, Albert Dancoisne, Angèle Dupayage, Lucien Chatelain, Astrid Beaucourt, Daniel Mattéi, Nathalie Delannoy, Tony Dedourge, Laurence Wattiez, Alain Legrin, Yvelise Sowinski, Claude Vandenborren, Chantal Christmann, Claude Druelle, Michèle Parisot, Pascal Froissart, Martine Demèyere, Marcel Gapenne, Nadia Crombez, Frédéric Brulin.**

---

### **Un Conseil municipal sans surprise !**

A l'ouverture de la séance, une minute de silence a été observée à la mémoire de Désiré CERF à laquelle nous nous sommes associés pleinement. Cet homme, socialiste de toujours, aux valeurs de gauche *sans compromission*, restera présent à jamais dans le coeur des Annaysiennes et Annaysiens.

Public attentif et assidu lors des assemblées communales, il n'aurait pas manqué de nous faire remarquer :

- Qu'ajouter une délibération à l'ordre du jour, présentée sous la forme de motion - tout à fait honorable au demeurant - est totalement interdit,
- Toute l'importance à s'interroger sur la réelle nécessité à vouloir modifier le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**,
- Qu'engager 20 000 € en frais d'étude pour un complexe sportif qui aura du mal à voir le jour - tant son coût estimatif reste flou et son montage financier incertain - est discutable.

Quant à nous, nous resterons vigilants sur l'évolution de ces différents points et ne manquerons pas de vous tenir informer de leur évolution.

**Andrée SWINIARSKI, Marie SEGARD, Bernard BIDAULT, David KUSNIREK, Yves BOURSIER et Pascal LELEUX, Conseillers municipaux du groupe "Rassemblement pour l'avenir".**

#### **15. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE**

Le Conseil Municipal a autorisé à l'unanimité la sollicitation d'une aide financière du Conseil Départemental du Pas de Calais dans le cadre des amendes de police pour l'installation de radars pédagogiques et le traitement des places de stationnement sur la Rue De Gaulle

#### **16. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL**

Le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, le dépôt d'une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local d'un montant de 289 406 € pour accompagner la mise en accessibilité et la rénovation aux normes « BBC » de l'école Curie.

#### **17. CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL SECTION AC 48 EN PARTIE**

Le Conseil a autorisé à l'unanimité la cession d'un terrain communal pour une superficie d'environ 76 mètres carrés au prix des domaines, soit 228 € et la prise en charge par la commune de l'indemnité d'éviction de l'agriculteur qui la réclame à 2,50 € du mètre carré. Monsieur BOURSIER s'est fait préciser les motivations de l'acheteur : davantage de confort avec son habitation actuelle qui est bordée par ce champ.

#### **18. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT COLONIES DE VACANCES**

L'assemblée a autorisé à l'unanimité la reconduction pour une année du contrat CAF « Colonies de Vacances » et la reconduction des participations des familles au séjour de juillet au même montant que celui en vigueur.

#### **19. ANNULATION DE CRÉANCES ÉTEINTES**

Sur proposition de la trésorerie municipale, le Conseil a autorisé à l'unanimité d'admettre au titre de créances éteintes le montant de 1 182,91 € à l'encontre de la société Brunel Affichage suite à un jugement de clôture pour insuffisance d'actif en date du 24 juin 2015.

#### **20. COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE COMMUN À LA COMMUNE ET AU C.C.A.S**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, la création d'un Comité Technique Unique compétent pour les agents de la commune et du CCAS, comme l'y autorise la loi.

Abstentions : M.M. Swiniarski - Leleux - Kusnerek - Bidault - Segard - Boursier

#### **21. CESSION PARTIELLE D'UN TERRAIN COMMUNAL SECTION AB 231**

L'assemblée a autorisé, à l'unanimité, la vente partielle de la parcelle cadastrée section AB 231 à Monsieur et Madame POLICNIK pour 605 mètres carrés environ.

Monsieur BOURSIER a fait remarquer que l'évaluation des Domaines était « obscure ». Madame DUPAYAGE et Monsieur le Président ont conforté cette remarque, au regard de ce qui peut être rendu ça et là, sur d'autres parcelles, à Annay comme sur les communes voisines. Monsieur LELEUX a demandé de vérifier si l'arrière de la parcelle était constructible. Monsieur le Président s'est engagé à lui faire parvenir l'information.

#### **22. INDEMNITÉ À L'ENSEIGNANTE-CLASSE TRANSPLANTÉE À LONDRES**

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer, à l'unanimité, une indemnité journalière à l'enseignante qui accompagne ses élèves en classe transplantée à Londres, au taux journalier fixé par l'arrêté du 6 mai 1985.

#### **23. CLASSE TRANSPLANTÉE À ROUEN**

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer, à l'unanimité, une indemnité journalière aux enseignantes qui accompagneront le séjour à Rouen des élèves de l'école Péri-Curie les 28 et 29 juin 2018, de fixer la participation de ce séjour à 25 € par famille.

## MOTION EN FAVEUR DES 13 PROPOSITIONS D'URGENCE DU COLLECTIF « POUR UNE SANTÉ RESTAURÉE DANS LE BASSIN MINIER »

Madame DUPAYAGE, Adjointe à la Santé, aux Personnes Agées et Handicapées, a présenté à l'assemblée les fruits du travail du collectif constitué autour de Dominique WATRIN, Sénateur, dont elle fait partie, avec des élus de presque tout bord politique et des professionnels de santé : les 13 propositions à adopter en urgence pour une santé restaurée dans le Bassin Minier.

Elle a informé que ces propositions avaient été approuvées samedi dernier en réunion conjointe des Maires du Territoire et de l'Association des Communes Minières. Ces propositions vont faire l'objet de propositions de motions au sein des Conseils Municipaux et seront transmises au Ministère de la Santé.

Ces propositions tournent autour :

- de moyens pour la Santé,
- d'un pilotage renforcé et démocratisé,
- de l'attractivité médicale du territoire,
- de la prévention,
- d'une organisation à repenser.

Elle a invité ceux qui ne l'avaient pas encore fait, à signer la pétition en ligne (celle-ci a déjà recueilli plus de 10 000 signatures). Monsieur le président a proposé à l'assemblée de voter sous forme d'une motion les 13 propositions d'urgence pour une santé restaurée dans le bassin minier. Monsieur Leleux a fait remarquer que ce n'était pas à l'ordre du jour. Monsieur le Président a invité néanmoins chacun à s'exprimer en son âme et conscience et annoncé que cela ne posait pas de souci à son groupe de s'exprimer seul sur cette motion.

Refus de vote : M.M. Swiniarski - Leleux - Kusnerek - Bidault - Segard - Boursier

*La séance est levée à vingt heures.*

### LEXIQUE

- BHNS : Bus à Haut Niveau de Service
- CALL : Communauté d'Agglomération de Lens Liévin
- ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
- DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- BBC : Bâtiment de Basse Consommation
- ONAC : Office National des Anciens Combattants
- FNDRIP : Fédération Nationale des Internés Résistants et Patriotes